

Combien d'initiatives encore pour rendre définitivement non attractif le corps des directeurs d'hôpital ?

Pour la population, bercée d'émissions de télévisions racoleuses et erronées ou d'informations douteuses rincées à la sauce des réseaux sociaux, pour une partie des professionnels de santé à qui on a caché la vérité pendant des années sur la pénurie sociale, la raréfaction des ressources et les besoins de réorganisation de notre système hospitalier, le point commun est le coupable : **le directeur d'hôpital !**

Pas une semaine où le corps des directeurs ne soit rendu coupable de tous les maux de l'appauvrissement de l'environnement d'accueil des malades à l'hôpital public, à l'obsolescence des bâtiments édifiés, jusqu'à l'absence d'attractivité des métiers et bien sûr la souffrance au travail.

Pas une semaine, pas un jour, si twitter fait partie de nos vies, où l'on n'évoque une caricature de nos métiers souvent véhiculée par les hospitaliers eux-mêmes dépeignant des fonctionnaires sans cœur, avides de pouvoir, à faible valeur ajoutée, peu dévoués à la cause.

La tenue de groupes de travail autour du projet de loi de santé, et tenant lieu parfois de défouloir pour certains, entretient cette caricature au-delà de ce qui peut accepter un esprit nimbé d'auto critique.

Et pendant ce temps, que font les directeurs d'hôpital ? Ils font face à toutes ces questions de fond et **surtout au lourd quotidien.**

Et quels sont les signes positifs qui viennent aux directeurs dans ce contexte déstabilisant et démotivant ? A l'heure aussi où les indicateurs d'attractivité du concours sont au plus bas et où beaucoup de collègues font le choix d'une autre carrière parce qu'ils ne trouvent plus de débouchés dans le contexte de dynamitage du corps. **Quels sont les signes donc ?** Aucun. Pire encore, ils sont tous négatifs.

La loi fonction publique incarne l'idée selon laquelle c'est évidemment le statut qui est l'arme du coupable et son défaut, l'inefficacité. Donc, au lieu de proposer des rebonds de carrière utiles pour piloter la transformation en proximité, on irait donc chercher des profils contractuels, peu ou pas formés.

La loi de santé elle-même, pourtant ambitieuse sur beaucoup d'aspects va sans doute générer de nouvelles situations délétères pour les directeurs.

Dans un contexte de défiance qui leur est infligé, comment porter sereinement les futures restructurations qui permettront la mise en place des hôpitaux de proximité ?

Dans le silence du court projet de loi renvoyant aux ordonnances, comment les débats sur la gouvernance vont pouvoir être canalisés et se tourner vers l'efficacité plutôt que la mise en cause, souvent ad hominem, des soi-disant dérives du système actuel ?

Les directeurs sont bien lassés de tout ce bourdonnement confinant à l'acouphène. Les directeurs n'en peuvent plus de devoir se justifier, de passer trop de temps à la place de leurs donneurs d'ordre, d'avoir bien trop d'injonctions paradoxales depuis trop longtemps et s'épuisent à tenir leurs établissements à bout de bras.

Certains partent, d'autres s'épuisent, d'autres sombrent. Les directeurs ne méritent pas ce traitement. Les directeurs méritent la confiance et la reconnaissance. **Depuis toujours.**